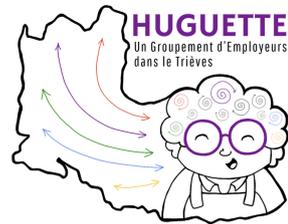


SI HUGUETTE REVIENT PLUS CHER,
C'EST QU'ELLE RESPECTE LE DROIT DU TRAVAIL !



POURQUOI EMBAUCHER AVEC HUGUETTE ? COMBIEN ÇA VOUS COÛTE ?

Toutes les aides auxquelles les entreprises/associations auraient droit, Huguette y a droit.

LES SERVICES DU GROUPEMENT D'EMPLOYEURS HUGUETTE

Huguette offre la possibilité de monter en compétences sur le droit du travail, et le respect du droit du travail. Ce n'est pas le même service qu'un comptable qui fait seulement des fiches de paye.

C'est bien différent d'une boîte d'intérim. Ce n'est pas une banque de main d'œuvre. Quand l'employeur arrive chez Huguette, il a fait son recrutement. Les animateur-ices de Huguette l'aide à embaucher plus facilement un-e salarié-e qu'il a choisi. Les employeurs du groupement cherchent à créer des emplois pérennes pour former les gens sur long terme, et les garder le plus longtemps possible.

LES AVANTAGES À REJOINDRE HUGUETTE

1) À L'EMBAUCHE

Huguette accompagne l'employeur-e sur la création du contrat. L'employeur s'engage sur un volume d'heures.

≠ MSA

2) POUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Huguette est un soutien pour la gestion du travail comme l'organisation de la modulation, du temps de travail, du partage des salariés.

Huguette joue sur la modulation du temps de travail. Cela signifie que la gestion des congés et heures supplémentaires est annualisée. Pour le même temps de travail d'un-e salarié-e, il ou elle touche la même chose, mais cela revient moins cher à l'employeur.

3) POUR LA FONCTION EMPLOYEURE

Les besoins émergent de chaque salarié-e. Cela peut être un besoin en terme de formation, montage de dossiers, prévention des risques, mise en lien et réseaux avec d'autres entreprises.

Huguette a le pouvoir disciplinaire. Si vous avez un besoin en management, les animateur-ices peuvent intervenir lors de difficultés avec votre salarié-e.

COMMENT SAVOIR COMBIEN ÇA VOUS COÛTE ?

Le groupement d'employeurs (GE) est moins cher que si une structure se gère seule, grâce aux aides nationales propre au GE.

Huguette rend un service qui se paye en frais de fonctionnement. En passant par Huguette les employeur-es sont gagnant sur la partie salaire (taux d'accident du travail, temps de gestion...) avec les mêmes droits.

Par exemple, Huguette bénéficie d'une Mutuelle avantageuse pour environ 16€ pour la part salarié, et 16€ pour la part employeur qui permet d'accéder à 300€ d'ostéopathie. Et a une prévoyance qui permet de demander des aides par enfant, pour aidant familial entre autres.

Il y a des frais de fonctionnement voté à 1,10€/heure travaillée par salarié-e. Pour un plein temps, c'est environ 150€ par mois. Ces frais de fonctionnement permettent de payer les 2 salaires des animateur-ices Huguette, et de faire une réserve comme avance de trésorerie.

Concernant la réduction Fillon, Huguette prend le taux qui lui est donné.

CE QUI EST PRIS EN COMPTE POUR FAIRE UNE SIMULATION DES COÛTS ?

La simulation d'une fiche de paye est spécifique à chaque contrat. Huguette prend en compte :

volume horaire, panier et avantage en nature, durée du contrat (saisonnier ou pas, CDD, CDI...), congés pris ou payé, mutuelle ou non.

AU FINAL, LE COÛT DU SALAIRE EN PASSANT PAR HUGUETTE EST MOINDRE.